



# Communiqué

Date

04.08.2010

---

## **Les prix dans les transports publics augmentent moins fortement que ce qui était annoncé: le Surveillant des prix est parvenu à un accord avec l'Union des transports publics (UTP)**

**Le prix des billets et abonnements de parcours dans les transports publics augmentent moins fortement que ce qui avait été annoncé. Au lieu des 3.4% d'augmentation prévus, ils ne connaîtront qu'une hausse de 2.4% lors du changement d'horaire de décembre 2010. En ce qui concerne les cartes journalières distribuées par les communes, la règle de 9h a été abandonnée. Tels sont les termes du règlement à l'amiable auquel sont parvenus le Surveillant des prix et l'UTP. D'ici avril 2011, l'UTP doit soumettre au Surveillant des prix un système objectivé des « suppléments de distance ».**

L'accord avec l'UTP intervient au bout de longues et âpres négociations. Le Surveillant des prix émet avant tout des réserves sur le système de «suppléments de distance». Ces dernières années, plusieurs entreprises de transport public ont introduit des adaptations tarifaires fondées sur l'extension des kilomètres tarifaires. Bien que ce système se soit développé au cours du temps, il reste toutefois objectivement difficile à comprendre. De plus, les tarifs qui en résultent sont défavorables aux acheteurs de billets. Dans le règlement à l'amiable, l'UTP s'est engagée, d'ici fin avril 2011, à soumettre au Surveillant des prix pour examen une vue d'ensemble sur les «suppléments de distance» actuellement appliqués et à mettre en place un système objectivé d'offre notamment fondé sur des paramètres concrets de coûts. Le Surveillant des prix se réserve la possibilité d'exiger le cas échéant des adaptations tarifaires.

Pour le cas où l'augmentation du prix des sillons annoncée par la Confédération pour début 2011 n'aboutirait pas, les entreprises de transport public se sont finalement engagées à reporter sur les consommateurs et consommatrices au titre de réductions tarifaires le montant correspondant estimé à 80 millions de francs annuels.

Stefan Meierhans, Surveillant des prix

### **Contact/ Informations:**

Stefan Meierhans, Surveillant des prix, Tél. 031 322 21 02  
Beat Niederhauser, Chef du bureau, Tél. 031 322 21 03